

temps de se réveiller et de faire bonne garde autour du cœur de nos enfants.

Nous avons des lois qui défendent l'importation en douane des ouvrages pornographiques et orduriers; on s'y soustrait en réimprimant ici les reproductions, sales, lascives et dans lesquelles on se rit de la vertu, de la conscience, de la justice, de l'honneur et de tout ce qui peut embellir cette vie. Étonnez-vous, après-cela, quand il arrive un de ces scandales dont la seule pensée fait frémir de honte. Mais toutes les semaines, tous les jours, on sert au public de ces récits scabreux dont chaque mot, chaque détail de l'intrigue souvent, sont autant de traits qui bouleversent le cœur et familiarisent avec le mal.

Plusieurs publications, et un certain nombre de journaux, sont une véritable école de démoralisation qui sème la décadence dans notre société. Ils ont pour principe de faire de l'argent et ils escomptent, malheureusement avec trop succès, la curiosité de la jeunesse. Que pouvez-vous attendre de gens comme ceux du *Canada-Revue*, ces "vengeurs de nos familles", qui se moquent de la morale publique au point de faire une réponse comme celle contenue dans leur dernier numéro, à l'accusation portée par notre journal contre l'immoralité des œuvres qu'ils annoncent en vente.

On peut en dire autant de certaines librairies moitié bonnes moitié mauvaises, où le vrai se mêle au faux, et le vice à la vertu, et le mauvais en plus grande quantité. Nous le répétons en pesant chacune de nos paroles, le mal est grand, et nous sommes rendus loin. L'autorité ecclésiastique de ce diocèse a vu la grandeur du mal, et voilà pourquoi elle a parlé. Nous l'avons entendue, il nous reste maintenant à obéir.

Nous faisons appel à tous les bons catholiques, à tous les pères de familles qui comprennent leur mission, à toutes les mères de familles gardiennes du foyer; nous le demandons aussi à tous les honnêtes gens: guerre aux mauvaises lectures! Au feu, tous les journaux, revues, et autres publications qui ne sont pas irréprochables au point de vue de la foi et des mœurs! Au ban de la société, toutes les librairies sans foi et sans honneur qui cherchent fortune aux dépens de la morale et de la religion!

La génération à venir sera ce que les pères et les mères de familles l'auront faite: grands et terribles sont donc leurs devoirs et leurs responsabilités.

## CAUSERIE AGRICOLE

### La fabrication du beurre en hiver.

En vue des démarches que M. le professeur Robertson fait dans la province d'Ontario, pour y introduire la fabrication du beurre en hiver et celle du fromage en été, on est à se demander si, dans notre province, on ne pourrait pas y introduire ce même changement, d'une manière profitable aux cultivateurs qui prendraient part à ce nouveau mouvement de l'industrie laitière.

On pourrait objecter, avec un semblant de raison que le haut prix des fourrages, vu leur extrême rareté parfois, dans le cours de l'hiver, pourrait être un grand obstacle à la fabrication du beurre en hiver, et l'on craint que les cultivateurs une fois entrés dans cette voie, ne puissent assez longtemps fournir pendant l'hiver une quantité suffisante de lait pour alimenter une beurrerie, comme on le fait en été pour le fromage.

Cette fabrication du beurre en hiver, est faite dans nombre de fermes de la province Ontario, et avec succès: c'est pourquoi il est grandement question de se livrer à la fabrication du beurre, en hiver, sur une plus grande échelle et par association, comme pour le fromage.

La chose serait même possible dans la province de Québec, grâce aux connaissances acquises par nombre de nos compatriotes, en ce qui a trait à l'industrie laitière. Pour atteindre ce but si désirable, il faudrait le concours efficace des cultivateurs, par une meilleure administration de la ferme, tant pour la tenue du bétail pendant tout le temps de la stabulation, que pour la laiterie et le meilleur entretien des prairies et des pâturages: ce serait tout un changement à opérer, et qui déjà est en opération dans plusieurs de nos fermes et donne entière satisfaction.

Les cultivateurs de notre province, qui voudraient aussi prendre part à la fabrication du beurre en hiver, comme ils le font pour celle du fromage et du beurre en été pourraient, moyennant certains changements, se livrer à cette nouvelle exploitation, avec grande chance de succès; il suffirait de se mettre courageusement à l'œuvre en prenant les moyens d'atteindre efficacement ce but.

Ce qui est possible dans la province d'Ontario, l'est également dans la province de Québec. Le fromage fabriqué dans nos paroisses est autant en faveur que celui de la province Ontario, sur les mar-